



GRAND GENÈVE

| GENÈVE PALEXPO | 30, 31 JANVIER & 1^{ER} FÉVRIER | 2018 |

TRIBUNES

#GRANDSTEMOINS #ASSISES2018



Le prix du carbone, instrument essentiel de la lutte contre le changement climatique.

Par Mireille Martini, Responsable Finance Durable pour l'ONG Finance Watch (Bruxelles)

"La décarbonation est un chemin de croissance.

Lors de la COP21 à Paris, près de 200 pays se sont mis d'accord pour contenir « l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C ». Cet objectif est motivé par les inquiétudes que suscite l'ampleur des dommages économiques, sociaux et écologiques qui pourraient résulter du changement climatique. L'atteindre nécessite une transformation complète de l'activité économique : pas seulement une modification majeure du système énergétique, mais aussi des processus industriels, des formes de l'urbanisation, de l'utilisation des sols, y compris l'agriculture. Cette transition est compatible avec la croissance, le développement et la réduction de la pauvreté ; elle a le potentiel, si elle est bien menée, d'être un chemin attrayant et soutenable de croissance, porteur de mieux-être pour tous. Nous n'avons que peu de temps pour impulser ces changements profonds. Plus nous tardons, plus la concentration en Co2 de l'atmosphère terrestre s'élève, avec le risque d'enclencher des phénomènes irréversibles, pour certains déjà en cours, comme l'acidification des océans.

Un prix du carbone, qu'est-ce que c'est ?

Par « prix du carbone », on désigne tous les instruments de politique économique qui rendent coûteuses les émissions. La taxe ou la suppression des subventions ne sont pas la seule manière de mettre un prix sur le Co2. On peut aussi organiser un marché de quotas d'émissions, ou imposer aux processus industriels des normes d'émission. Enfin, subventionner la recherche et le développement dans les processus d'économie d'énergie, et dans les techniques de capture du Co2. Actuellement, 87% des émissions mondiales de Co2 ne font l'objet d'aucune tarification, et environ les trois quarts des émissions qui sont couvertes par un prix du carbone sont tarifées en dessous de 10 dollars par tonne de CO2. Cela signifie qu'émettre du Co2 coûte encore globalement très peu. Et donc que les industriels et les investisseurs ne sont globalement pas incités à développer des modes de production économes en énergies émettrices. Le prix du carbone ne doit pas être vu seulement comme un instrument de dissuasion. De nombreux projets aujourd'hui ne sont pas rentables, car les émissions qu'ils économisent valent trop peu. Si les

émissions étaient suffisamment coûteuses, ils le deviendraient. Un prix suffisant du carbone est la condition du décollage de l'économie « verte ».

A quel niveau ?

La Commission dite « Stern-Stiglitz » recommande un prix cible de 40 à 80 dollars par tonne de CO2 en 2020 et 50 à 100 dollars la tonne en 2030. Rappelons que le prix de la tonne de Co2 sur le marché européen se situe actuellement autour de 7 dollars. Une telle politique économique doit bien sûr s'accompagner de plans de soutien à la transition des industries fortement émettrices, et des régions et des populations qui en dépendent. De plus, il nécessite une coordination internationale, pour éviter les « fuites de carbone » vers les pays où la tarification serait moindre. Les réponses de l'interventionnisme étatique et du contrôle aux frontières sont peu compatibles avec la globalisation et la dérégulation du système économique mondial actuel. Mais en attendant l'avènement d'une organisation internationale capable de prendre en main efficacement la question de la décarbonation de l'économie, les progrès sont trop lents. L'Accord de Paris est un point de départ, il est urgent de construire l'ordre économique dans lequel il s'appliquera."

Rendez-vous aux Assises Européennes de la Transition Energétique du Grand Genève 2018, le mardi 30 janvier, de 16h à 17h30, pour assister à la plénière **« Désinvestir et réinvestir les finances privées et publiques»**, menée par Mireille Martini, Dominique Gros - Maire de Metz, Vice-Président d'Amorce, Co-Président de la Commission Développement durable et transition énergétique de France Urbaine et par Marc Chardonens - Directeur de l'Office fédéral suisse de l'environnement.

Pour plus d'informations à propos de Finance Watch :
<http://www.finance-watch.org/fr>

[Revenir au site web des Assises Européennes de la Transition Energétique](#)